

Propositions de stratégies phytosanitaires en conventionnel.

Ces propositions ne sont en aucun cas des préconisations de traitement à suivre tel que, mais une base de réflexion. Elles sont à adapter en fonction des conditions climatiques et de la pression parasitaire de l'année. D'autres spécialités sont utilisables, d'autres combinaisons sont possibles (pour une liste plus exhaustive, consulter les tableaux du Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée 2020-2021).

Les critères de choix des produits proposés sont issus d'un groupe de travail des Chambres d'agriculture de l'Arc méditerranéen. Avant toute intervention, se référer au BSV en cours. Rappel : seule l'étiquette de la spécialité commerciale fait foi.

Critères de choix des produits :

- Efficacité
- Aucun CMR1, CMR2 ni produits non mélangeables
- Autant que possible ZNT 5 m
- Autant que possible DRE 6 h
- Autant que possible matières actives à l'abri du lessivage
- Si traitements obligatoires flavescence dorée, utiliser de préférence :
Mandarin Pro (ZNT 20m  ou Klartan Smart (ZNT 50m) 



Pression Mildiou faible

Redeli^a^(BCT) ou LBG^b^(BCT) ou Optix Disperss^d + Cuivre (400 à 750 g/ha)

Cuivre seul (si conditions climatiques favorables)

MILDIU

Pression Mildiou forte

Redeli^a^(BCT) ou LBG^b^(BCT) ou Optix Disperss DRE 24 + Cuivre

Profiler, Tebaïde DRE 24

Enervin, Privest H373 ^(BR)

Amaline Flow Electis bleu Ventaro ZNT 20 DRE 24

Nordox 75 WG
BB RSR Disperss (DRE 24)
Eqal DG (DRE 24)
BB Manica (DRE 24)
Heliocuire (DRE 24)
Champ Flo Ampli (DRE 24)
Cuproxyde 50, Champion (DRE 24)

Après nouaison, passage au cuivre seul selon les conditions de l'année

Redeli^a^(BCT) ou LBG^b^(BCT) ou Optix Disperss + Polyram DF ^(BR) H373 ZNT 20 DRE 48

Mildicut, Kenkyo, Ysayo

Enervin Active + Cuivre ZNT 20

Amaline Flow Electis bleu Ventaro ZNT 20 DRE 24

Profiler DRE 24

^(BCT) = Biocontrôle

^(BR) = homologation black rot

OÏDIUM

Sythane flex*^(BR) ou Ecrin Pro*^(BR) DRE 24

Dynali Rocca ^(BR)

Luna^c ^(BR)
Stratégie à 21 jours

T1 FD +
Vivando, Algèbre

T2 FD +
Cyfodium DRE 24

* Cépages sensibles uniquement

Soufre mouillable* ^(BCT)

Luna^c ^(BR)

T1 FD +
Vivando, Algèbre

T2 FD +
Cyfodium DRE 24

Si intensité oïdium grappes > 10-15% :
Poudrage ^(BCT)

T3 FD

5/6 feuilles

8-10 feuilles

floraison

fermeture de la grappe

véraison



1/04

15/04

1/05

15/05

01/06

15/06

01/07

15/07

^a Maxi 3/campagne

^b Maxi 5/campagne

^c Interdit durant la floraison

Nous mettons à votre disposition ces documents qui vous aiderons dans vos choix de produits phytosanitaires lorsque les traitements seront nécessaires.

En premier lieu et avant toute intervention, il convient de se référer à la note écrite du Groupe de Veille et d'Alerte Sanitaire auquel vous appartenez et de vérifier via des observations sur votre parcellaire de la nécessité d'une intervention.

Dans le cas d'une intervention justifiée, ce document de travail vous permet, en fonction du stade végétatif de la vigne (les dates figurant en bas de page sont indicatives), de choisir :

- ***un/des produit(s) présentant(s) un intérêt en terme d'efficacité au stade phénologique donné***
- ***des produits ayant un profil éco-toxicologique favorables (cf. critères de choix)***
- ***des mélanges autorisés (choix des produits anti-oïdium et anti-mildiou sur une même colonne)***
- ***des successions de familles chimiques permettant de limiter les phénomènes de résistance des pathogènes au vignoble (source : Note technique commune résistances 2020)***
- ***des indications sur une double homologation (black-rot) : produits présentant le sigle ***
- ***des indications sur les produits de biocontrôle : sigle  NB : produits non comptabilisés pour le calcul de l'IFT fongicide pour la certification HVE***

Pour la stratégie anti-oïdium : tout traitement peut être remplacé par l'utilisation d'un soufre mouillable ou sous forme de poudre si les conditions climatiques le permettent.